



MATINEE PLAN NATURE

3/12/2019

Plan Nature 2016-2020 & Plan régional
de Réduction des Pesticides 2018-2022

Premiers bilans
compilation réalisée par Joël Van Caeter, Anne-Kirstine de Caritat (Springtime)



TABLE DES MATIERES

Mot de Bienvenue	3
Plan Nature : un pré-bilan pour aller plus loin	4
Tables rondes	6
Questions & réponses	24
Ouverture politique	27
Et si on essayait ?	28



MOT DE BIENVENUE

Par Madame Barbara Dewulf
Directrice générale adjointe de Bruxelles Environnement



La nécessité d’agir face au déclin de la biodiversité, détaillée dans le dernier rapport IPBES, est tout aussi évidente que celle d’agir pour le climat.

Dans cette perspective, les espaces verts ont une place centrale.

Parce qu’ils sont des lieux de vie animale et végétale, autant que les poumons de la ville.

Havres de paix, frais, calmes, ils constituent des espaces communautaires d’une importance considérable dans le quotidien des quartiers.

Notre action à venir passe par un bilan du travail que nous avons déjà accompli, mais aussi par la définition de nouvelles priorités.

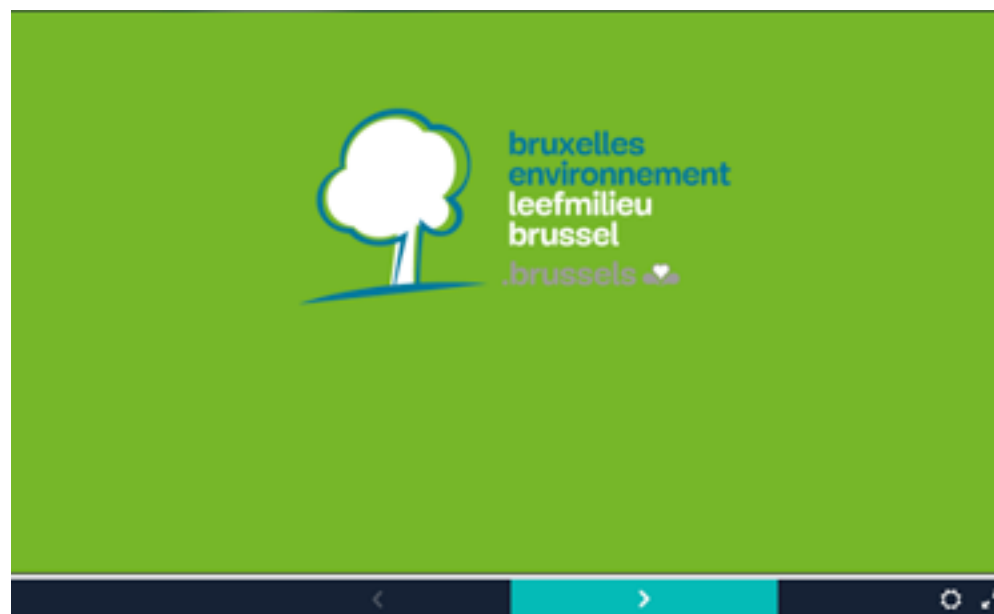
C’est le sens de cette journée...



PLAN NATURE : UN PRE-BILAN POUR ALLER PLUS LOIN

Pour Etienne Aulotte et Julien Ruelle, respectivement responsable et collaborateur du département Développement Nature et Agriculture de BE, un premier bilan des plans Nature et de Réduction des Pesticides est forcément nuancé.

Car un programme de plus de 150 actions et mesures ne pouvait être réalisé en quelques mois, ni même en deux ou trois ans. Néanmoins, bon nombre de progrès sont déjà engrangés de manière sectorielle ou transversale : des recensements, des fauches tardives, du travail législatif, des avis, des formations, la participation à des groupes aux niveaux fédéral ou européen, la signature de conventions avec des partenaires, le financement de projets novateurs... De plus amples détails se trouvent dans la présentation accessible en suivant le lien ci-dessous.



Les acquis doivent être un tremplin pour aller plus loin, et plus vite.
Pour ce faire, deux lignes de conduite semblent décisives.

La première consiste à resserrer notre action autour de quelques priorités. Il ne faut pas réécrire un nouveau plan, mais prolonger l'ancien en l'épurant, en le rendant plus tranchant.

La deuxième consiste à poursuivre et développer nos échanges et collaborations.

L'engagement environnemental en Région bruxelloise doit être commun à tous ceux pour qui la nature importe : les forestiers, les acteurs de l'eau, de l'immobilier, les chercheurs, enseignants, activistes associatifs, mandataires communaux...

Nous souhaitons nourrir le débat avec tous ces acteurs, faire mûrir des priorités, les mettre en œuvre et les évaluer.

Nous sommes en état d'urgence environnementale.

Si, d'ici quelques mois et dans la foulée de cette matinée, nous pouvons nous accorder sur une dizaine de piliers fédérateurs, alors cette rencontre aura été féconde... »

**« Apparemment, les prairies fleuries ne marchent pas pour les stades de football.
On doit encore chercher... »**

« La nature ne va pas bien, mais il y a des espèces heureuses. »



TABLES RONDES

Afin d'alimenter la réflexion et le dialogue, la parole a été donnée à plusieurs intervenants, représentants autant de parties prenantes. Avant cette matinée, certains ont été filmés et interrogés sur les lieux de leur engagement. On peut les découvrir en suivant le lien ci-dessous.



En séance, d'autres se sont exprimés lors de deux tables rondes. Dans les deux groupes, intervenants des secteurs public et privé ont croisé leurs expériences, regards et attentes autour des trois mêmes questions :

- Qu'est-ce que je retiens de mon expérience des cinq dernières années en matière de gestion plus écologique ?
- Qu'est-ce qui pourrait être partagé, avec quels partenaires, pour avoir un effet démultiplicateur ?
- A l'avenir, de quoi aurais-je besoin pour agir plus efficacement dans mon organisation et booster les enjeux nature ou zéro pesticide ?



Le premier groupe était composé de :

- **Virginie Crabbe, Coordinatrice des projets biodiversité, CITYDEV**
- **Sophie Lambrighs, COO of Eaglestone**
- **Yves Lemmens, Directeur Général de la SLRB**
- **Vincianne Lerate, Directrice a.i. de Bruxelles Mobilité**
- **Emmanuel Malfeyt, Sustainable Economy Manager, Cluster Ecobuild**
- **Senne Van Dyck, Ingénieur chez Krinkels**
- **Laurent Van Yck, d'Eurogreen**

Le second comprenait :

- **Etienne Duquenne, Administrateur de Nos Pilifs**
- **Hugues Kempeneers, Manager of CCBC, la Confédération de la Construction**
- **Philippe Matthys, Directeur Général Adjoint du Port de Bruxelles**
- **Laura Rebreau, Responsable Environnement de BECI**
- **Christophe Soil, Directeur Général de Perspective Brussels**

Les comptes rendus ci-dessous reprennent, d'une part, le texte de notes que les intervenants ont fourni avant la rencontre et qu'ils n'ont pas forcément suivi à la lettre dans le vif des échanges. D'autre part, sont proposées de brèves synthèses, fidèles à ces échanges mais qui n'engagent aucun des intervenants.

Par commodité d'usage, les apports des deux groupes sont réunis en fonction des questions et les intervenants sont classés par ordre alphabétique.



1. QU'EST-CE QUE JE RETIENS DE MON EXPERIENCE DES CINQ DERNIERES ANNEES EN MATIERE DE GESTION PLUS ECOLOGIQUE ?

Virginie Crabbe, Coordinatrice des projets biodiversité, CITYDEV

Positif : la nature est résiliente ; par conséquent, on voit rapidement les résultats des actions mises en place et c'est très encourageant. Les investissements ne sont pas toujours coûteux. Au contraire, dans le cas des fauches tardives par exemple, et on voit revenir les végétaux, puis les insectes, les oiseaux, et ainsi de suite...

Négatif : Le manque de formation de trop d'acteurs de terrains aujourd'hui encore, et particulièrement des sous-traitants. Ce manque de connaissances entraîne un manque de sensibilité lors de l'exécution de leurs tâches qui est contreproductive pour la nature et la biodiversité. C'est là que des outils comme le Référentiel de gestion écologique et paysagère des espaces verts de Bruxelles Environnement seront très utiles, à condition que le Référentiel arrive auprès de public concerné.

Etienne Duquenne, Administrateur de Nos Pilifs

Nous avons décidé d'abandonner totalement les pesticides et de nous convertir à l'éco-jardinage il y a plus de 10 ans.

Les premières années ont été difficiles, notamment en matière de marchés publics qui n'incluaient pas de clauses contraignantes concernant l'utilisation de pesticides (nous n'étions plus compétitifs en matière de désherbage).

Heureusement, l'engouement des clients privés face à cette nouvelle approche du métier a progressivement compensé la perte de marchés publics.

Globalement, c'est l'inadéquation des aménagements publics avec les nouvelles techniques d'entretien écologique qui cause problème (beaucoup d'heures prestées, investissements machines, bilan carbone, bruit...)

Le manque (et souvent l'absence) de formation des jardiniers en matière de nouvelles techniques d'aménagement et d'entretien pose également problème.

Idem pour la difficulté de certains maîtres de l'ouvrage et utilisateurs d'accepter les changements liés à la gestion différenciée de leurs espaces.



Hugues Kempeneers, Manager of CCBC, la Confédération de la Construction

Ce que je retiens de ces cinq dernières années en matière de gestion plus écologique tient sur deux plans. Le premier concerne la conception des bâtiments qui intègre de plus en plus l'élément de biodiversité et de gestion du milieu naturel au sein de son développement.

Le second concerne la gestion du chantier durant la phase de réalisation du projet pendant laquelle l'élément de la gestion écologique prend de plus en plus d'importance.

Prenons comme exemple la gestion des eaux avec le développement des initiatives telles que des OpenSource, en ce qui concerne la gestion des eaux issues de rabattement de nappe.

Cependant, le problème du secteur reste le même. Beaucoup trop d'entreprises restent la tête dans le guidon et n'ont ni le temps, ni l'énergie, de prendre le recul nécessaire afin d'intégrer une gestion écologique optimale dans la gestion de leurs chantiers ou le développement de nouveaux bâtiments. Pour ce faire, il est essentiel de développer un accompagnement du secteur en relation, en coordination et en parfaite harmonie avec ses acteurs.

Sophie Lambrighs, COO of Eaglestone

Jusqu'il y a peu, cette question n'était pas en tête des priorités pour le secteur des développeurs immobiliers. En effet, les réglementations et les certifications des bâtiments (qui sont les leviers importants dans les évolutions des habitudes) étaient focalisées sur les aspects énergétiques, et moins sur la durabilité au sens plus large.

Plus récemment, cette question est apparue, notamment avec des exigences des autorités délivrant les permis en termes d'essences à privilégier par rapport à d'autres.



Yves Lemmens, Directeur Général de la SLRB

Nous notons une prise de conscience récente du potentiel que constituent les « abords » des logements sociaux. En effet, le logement social présente une déclinaison de formes urbaines, de la cité-jardin à la tour, mais également une grande variété d'espaces verts ou minéraux. Ces espaces (ou)verts constituent une portion de territoire importante à l'échelle de la Région. Leurs superficies, leur répartition sur le territoire régional et leur variété de typologies font de ces espaces un véritable potentiel, en termes de maillage vert notamment.

Lors d'un évènement « espaces (ou)verts, lieu d'innovation sociale » organisé par l'Innovation Hub de la SLRB et Creative District le 19 novembre dernier, nous avons pu recueillir de nombreux témoignages illustrant la variété des projets en cours portant sur la biodiversité et l'agriculture urbaine, mais également sur le paysage et la participation citoyenne.

Par exemple, le site du Logis-Floréal accueille de nombreuses initiatives citoyennes et associatives (la ferme du chant des Cailles, des potagers et composts collectifs, une cueillette annuelle de fruits). Le Logis-Floréal, qui entretient près de 80 hectares d'espaces verts, a également opté pour une gestion différenciée d'une partie de ces espaces verts. Si ce mode de gestion a des effets positifs sur la biodiversité (apparition de nouvelles espèces, ...), il n'est pas pour autant accueilli avec enthousiasme par tous les habitants.

Les dispositifs mis en place dans le cadre des PCS et les projets développés par le 101ème % de la SLRB engendrent des projets participatifs et des réaménagements ponctuels. Néanmoins, il n'existe plus de moyens structurels, tel qu'autrefois le fond Brunfaut, pour financer les projets d'aménagement de grande envergure. Les réaménagements qui peuvent occasionnellement être réalisés dans le cadre de projets de construction (Plan Logement, Alliance Habitat) ou de rénovations lourdes (Quadriennaux) - lorsque les budgets le permettent - sont répercutés sur les prix de revient des logements et par conséquent, sur les montants des loyers.

De plus, les locataires peuvent également avoir à leur charge des frais d'entretien importants, comme dans le cas du Logis-Floréal où la gestion différenciée n'a actuellement pas d'impact positif sur les charges locatives (étant donné les investissements nécessaires en matériel, formation des jardiniers, information et sensibilisation des locataires,...).

Par ailleurs, la conception et la gestion d'espaces verts ne constituent pas la mission première des SISF, qui n'ont pas toujours les ressources nécessaires pour développer des projets de développement de la biodiversité, gestion des eaux de pluie, agriculture urbaine, animations. Les SISF sont aussi confrontées à des problèmes de propreté (dépôts clandestins, déchets, ...) sur leurs sites.



Vincianne Lerate, Directrice a.i. de Bruxelles Mobilité

Ces dernières années, à Bruxelles-Mobilité, nous étions déjà dans une phase de transformation. Nous avons déjà adopté une gestion en zéro produit phyto, il y a 8 ans maintenant. Nous avons continué sur notre lancée pour intégrer la gestion écologique des grandes surfaces engazonnées. Nous soutenons également de nombreux projets portés par les riverains (bacs à fleurs, pieds d'arbres, ...).

Pour répondre à la question, passons d'abord en revue les freins. En tant que gestionnaire « pur et dur », il n'y a que des désavantages à se passer des produits phyto : nous avons dû adapter les cahiers des charges, revoir nos budgets à la hausse, changer les mentalités de nos entrepreneurs et des citoyens, chercher les meilleures méthodes d'entretien, tâtonner, essayer, réessayer, former, changer nos habitudes, communiquer... En bref, il ne faut pas avoir peur de dire que c'était plus facile avant.

Afin de garantir aux usagers un patrimoine routier durable, Bruxelles-Mobilité se doit d'assurer la sécurité et l'accessibilité des trottoirs, des pistes cyclables et des voiries à tous les utilisateurs. Donc l'enlèvement de la végétation spontanée reste une priorité sur une grande partie de nos surfaces minéralisées. Dans les zones où cette végétation pourrait rester, celle-ci doit cependant être tolérée par les habitants et ce n'est pas toujours le cas. Encore aujourd'hui, l'image négative que reflète une zone où de la végétation spontanée est laissée sur les trottoirs persiste. L'image d'une pelouse tondue et d'un trottoir totalement désherbé est encore, pour beaucoup d'habitants, le standard à atteindre. Mais heureusement les mentalités changent petit à petit. Ici, la communication est primordiale. Nous en sommes bien conscients.

Pour ce qui est des aspects positifs, tout d'abord la biodiversité augmente. Au début de la mise en place des zones écologiques, il y a eu des recensements de la flore en collaboration avec Bruxelles Environnement. Nous avons pu constater un développement spectaculaire de la diversité et l'apparition ou le développement de plantes intéressantes.

Il n'y a pas eu de recensement spécifique pour la faune, mais le simple fait d'avoir des fleurs étalées sur une longue période amène différents pollinisateurs.

D'un point de vue esthétique, les prés fleuris sont plus intéressants car, combinés avec des plantations bulbeuses, la floraison peut avoir lieu de février à juillet et reprendre plus légèrement vers août/septembre. Ils sont donc privilégiés dans les zones à forte fréquentation.

Emmanuel Malfeyt, Sustainable Economy Manager, Cluster Ecobuild

Il est toujours judicieux de regarder en arrière, de prendre exemple sur les aînés, pour ensuite moderniser leur approche et la mettre au jour. Souvent, mais pas toujours, on en revient à oublier les évolutions développées lors de l'industrialisation.

Il est crucial de garder un axe économique très fort, sans quoi il sera impossible de mettre en exécution ses ambitions écologiques (et sociales). Il faut parler le langage de son interlocuteur, se mettre à son niveau. Souvent nous parlons de la même chose mais en termes différents, sombrons dans des confusions babyloiennes.



Avec le recul, nous avons plus de facilité à nous recentrer sur l'essentiel, même avec les évolutions vers une plus grande digitalisation ; dans les techniques spéciales, souvent plus c'est simple, plus c'est efficace. Cela ne veut pas du tout dire que cela va être facile à concevoir ! Miles Davis disait : « J'écoute toujours ce que je peux laisser de côté ».

Philippe Matthis, Directeur Général Adjoint du Port de Bruxelles

D'un côté positif, nous n'utilisons plus de produits phytopharmaceutiques depuis environ 4 ans. La transition « Zéro Phyto » n'a pas posé de difficultés particulières. Nous avons adapté nos techniques de désherbage et utilisons principalement le brossage mécanique (pour les surfaces en dur) ainsi que la herse rotative et le désherbage thermique (pour les zones en dolomie/gravier) comme alternatives au désherbage chimique. Par contre, cela représente un travail d'entretien plus important que précédemment sur les zones en dolomies et zones de gravier (surplus de travail non chiffré).

Nous sommes passés au fauchage tardif il y a environ 5 ans au niveau des berges dans la partie Sud du Canal, ce qui permet de laisser le temps aux plantes de croître, fleurir et fructifier, tout en développant des zones refuges pour les animaux et insectes pollinisateurs. Par contre, nous rencontrons des difficultés pour contenir l'expansion des espèces invasives, telles que la renouée du Japon qui colonise les berges du Canal à plusieurs endroits. Nous devons encore établir un inventaire précis des espèces invasives sur le domaine portuaire et mettre en place un plan de gestion adapté.

Nous saluons l'engagement et la participation active de notre prestataire « Les jeunes jardiniers » pour une gestion plus écologique de nos espaces verts. Il participe par exemple, avec notre personnel, aux formations du centre de compétence en gestion écologique de Bruxelles Environnement.

En 2020 nous n'utiliserons plus de rodenticide (raticide à base de produits anticoagulants), que nous allons remplacer par des pièges mécaniques non toxiques.

Comme exemples de projets récents réalisés en faveur de la biodiversité, citons l'aménagement d'un ancien parking, transformé en petit parc botanique et arboretum, avec quelques espèces botaniques rares parmi lesquelles des arbres fruitiers à Anderlecht : l'aménagement sera finalisé en 2020, avec les conseils de Natagora. Indiquons aussi l'aménagement d'une prairie fleurie à l'écluse de Molenbeek : l'aménagement sera finalisé en 2020, là aussi avec les conseils de Natagora.



Laura Rebreau, Responsable Environnement de BECI

De plus en plus d'entreprises sont sensibles aux questions environnementales. Il y a une réelle volonté de mettre en place des actions, que ce soit en matière de gestion environnementale des activités de l'entreprise ou au niveau même du business modèle lui-même. Les raisons de cet intérêt sont multiples : il s'agit parfois d'intérêts économiques (réduction des consommations, donc des factures, accéder à des nouveaux marchés), parfois de convictions personnelles, et parfois d'une volonté d'évoluer, de développer des nouvelles activités et de tester des nouvelles choses.

Les freins rencontrés sont eux aussi multiples et classiques : les entreprises manquent souvent des ressources et des connaissances nécessaires en interne. Le manque de temps est souvent le principal obstacle, suivi du manque des ressources financières nécessaires à la mise en place de nouveaux projets. Les difficultés administratives sont aussi une réelle difficulté : l'obtention des différentes autorisations pour développer de nouveaux projets est une source éternelle de frustrations pour les entreprises, qu'il s'agisse des permis d'environnement et surtout des permis d'urbanisme, ou de la gestion administrative des éventuels subsides obtenus.

Plus spécifiquement, en matière de biodiversité, le manque de connaissances est un vrai problème. La plupart des gens associent encore cet aspect avec espaces verts et nature. Peu d'entreprises sont conscientes du fait que mettre en place une politique d'achats durable aura un effet positif sur la biodiversité et la protection des ressources naturelles en général. Et, pour beaucoup d'entreprises, secteur public compris, la question du prix se pose aussi : le principal critère de choix reste le prix affiché. A Bruxelles, où les entreprises disposent rarement d'espaces verts à gérer, il est essentiel de sensibiliser sur la question des achats durables, ainsi que sur le coût d'utilisation et donc le coût réel des produits.

Christophe Soil, Directeur général de Perspective Brussels

Perspective est le centre d'expertise régional et initiateur de la stratégie de développement du territoire bruxellois. Fruit de l'Ordonnance du 29 juillet 2015 créant une plateforme territoriale en Région de Bruxelles-Capitale, perspective.brussels assume depuis 2017 différentes missions d'observation du territoire bruxellois (statistiques, tendances et évolutions), de définition ou de partenariat dans la définition des stratégies adéquates pour les missions régionales. La Société d'Aménagement Urbain, créée par la même ordonnance, ainsi que d'autres grands opérateurs régionaux ont la responsabilité de la mise en œuvre opérationnelle et concrète des plans et programmes.

Plusieurs outils permettent à perspective.brussels de compter dans la mise en œuvre des priorités régionales (dont celle le Plan nature et, de manière plus indirecte, celle du programme de réduction des produits phytosanitaires) : le PRDD qui définit les grands ambitions régionales et leurs mises en œuvre, les PAD, les CRU, les actions de la cellule école sur l'amélioration des cours de récréation des écoles. La gestion écologique est également relayée via le travail de perspective aux différents niveaux ; les ambitions régionales sont diffusées au niveau local, via le travail des cellules locales, plans, facilitateurs, cellule sport ou vie étudiante, missions équipement...



À titre d'organisation, perspective.brussels profite des expertises régionales et est fière de compter parmi les organisations vertueuses de la région (bâtiment, mobilités des collaborateurs, gestion des déchets, ...). L'effort d'amélioration sera poursuivi.

Sont relevés, en freins pour une gestion plus écologique des projets :

- La présence de besoins contradictoires sur la ressource finie qu'est le sol régional, et ce faisant la concurrence entre les fonctions ;
- La difficile maîtrise du foncier pour mettre en œuvre les objectifs régionaux (cf. liaisons vertes Sennette dans le PAD Heyvaert) ;
- La gestion des éléments préexistants et notamment les pollutions (sol, bruit...);
- Une complexité des processus de mise en œuvre (et de ce fait, une certaine lenteur) ;
- L'implication des citoyens (permettant de passer d'une logique citoyenne accusatoire à une définition partagée des enjeux et des solutions possibles, compatibles avec la démocratie représentative bruxelloise).

Senne Van Dyck, Ingénieur chez Krinkels

Au-delà du fait d'être personnellement convaincu par les bienfaits et la nécessité de cette gestion plus écologique par rapport à l'environnement et le bien-être des populations, il est certain que ce changement représente des opportunités évidentes pour une entreprise spécialisée dans l'aménagement et l'entretien des espaces verts. Des techniques alternatives sont développées et des emplois sont créés. Dans l'ensemble, les expériences sont positives, même si souvent il faut un certain temps pour que le « public » s'adapte et accepte un environnement moins « propre ». Par contre, pour certaines situations, les alternatives actuelles ne sont pas suffisantes, ou en tout cas très difficiles à mettre en œuvre (comme par exemple pour les voies ferrées). Il faut également éviter que la difficulté d'entretien devienne telle que les espaces verts soient réduits ou supprimés.

Laurent Van Yck, d'Eurogreen

En bref, je retiens deux éléments positifs et un manque :

- L'augmentation des espaces verts et lignes vertes de communication ;
- La diversification de la végétation naturelle ;
- Le manque d'une approche plus pragmatique de la gestion des espaces verts.



EN BREF : LES ASPECTS POSITIFS

Ce que je retiens de mon expérience des cinq dernières années en matière de gestion plus écologique :

- C'est une tendance qui s'affirme de plus en plus au fil des années, au niveau des étapes de conception et de réalisation
- Généralement, il n'y a pas trop de difficultés à adapter les techniques
- On constate une présence croissante d'acteurs et prestataires très engagés
- Les effets en termes d'augmentation de la biodiversité sont visibles et rapides
- Les surfaces qui peuvent faire l'objet de cette gestion écologique représentent une portion de territoire importante ; l'impact est d'autant plus important
- Le Référentiel de la gestion écologique est en préparation
- Les marchés publics se sont heureusement progressivement adaptés, et il existe une évolution favorable des réglementations et des priorités régionales

EN BREF : LES ASPECTS NÉGATIFS

Ce que je retiens de mon expérience des cinq dernières années en matière de gestion plus écologique :

- Il reste une image négative de la végétation spontanée, qui entraîne une résistance de la part de certaines parties prenantes
- Cela implique le besoin d'une sensibilisation de toutes les parties prenantes (citoyens inclus) et un besoin important de formation des acteurs de terrain (mais il manque souvent de temps pour se former et un effet de nez dans le guidon)
- Cette gestion représente un surplus de travail, pas toujours facile à intégrer économiquement
- Le lien entre "achats durables" et impacts positifs sur la biodiversité n'est pas assez mis en avant
- Certains espaces ne sont pas aménagés adéquatement au regard des techniques d'entretien écologique
- Il subsiste des difficultés à contenir l'expansion des espèces invasives
- Il y a une complexité et une lenteur de mise en œuvre
- Il manque des moyens financiers pour des projets d'aménagement de grande envergure
- Il y a des besoins contradictoires vis-à-vis d'une ressource finie (le sol) ;
- la question de la maîtrise du foncier est centrale



2. QU'EST-CE QUI POURRAIT ETRE PARTAGE, AVEC QUELS PARTENAIRES, POUR AVOIR UN EFFET DEMULTIPLICATEUR?

Virginie Crabbe, Coordinatrice des projets biodiversité, CITYDEV

La formation en matière de gestion écologique et paysagère des espaces verts, particulièrement pour les professionnels et futurs professionnels, doit être intensifiée à tous les niveaux de l'enseignement de la filière.

Tous les acteurs concernés, tant publics que privés, ont beaucoup à partager en matière de problèmes mais aussi de solutions sur le terrain et de réflexion en amont des projets. Tout est susceptible d'être partagé et on pourrait imaginer des rencontres et plateforme d'échanges, comme pour le Réseau des acheteurs publics durables auquel je participe depuis plusieurs années, riche d'enseignements et d'échanges très concrets.

Etienne Duquenne, Administrateur de Nos Pilifs

Ce qui me semble important c'est de décroisonner, de manière à favoriser le partage d'expériences entre tous les acteurs du secteur en ce compris les enseignants (professionnel, universitaire...), les pouvoirs publics, les gestionnaires d'espaces publics, les bureaux d'étude et les rédacteurs de cahiers des charges, les entrepreneurs, le réseau associatif... Sans doute plus facile à dire qu'à faire !

Hugues Kempeneers, Manager of CCBC, la Confédération de la Construction

La démonstration par l'exemple est un excellent moyen afin d'avoir un effet démultiplicateur. Si l'on prend comme exemple l'intégration de la PEB 2015 dans le secteur ou encore celui de l'économie circulaire, ces deux derniers éléments n'ont été possibles qu'avec le développement d'actions innovantes, soutenues par la Région de Bruxelles-Capitale, et dont les résultats sont promus au sein du secteur afin d'intégrer des éléments d'innovation.

Sophie Lambrighs, COO of Eaglestone

La compétence interne chez les développeurs de projets est faible dans ce domaine. Ce sont donc les architectes paysagistes qui jouent un rôle déterminant dans le processus de choix des plantations.

Dans le déroulé des projets, les phases d'exploitation et d'entretien nous échappent complètement. Les DIU (Dossiers d'Interventions Ultérieures) pourraient intégrer des recommandations en termes d'entretien des espaces verts sans pesticides.



Yves Lemmens, Directeur Général de la SLRB

Dans un premier temps, la SLRB propose de développer, au même titre que la collaboration mise en place avec Bruxelles Environnement dans le cadre du programme énergie (dispositif PLAGE, certificateurs SLRB...), un partenariat similaire. Cette collaboration comprendrait par exemple un support technique de Bruxelles Environnement sur base de la convention précédente (facilité d'accès aux formations, développement d'outils d'aide à la conception/gestion, l'élaboration d'un état des lieux des espaces verts/ouverts existants).

Vincianne Lerate, Directrice a.i. de Bruxelles Mobilité

Cette gestion où la nature est admise dans la ville amène également des réflexions de la part d'habitants. Ils souhaitent également apporter leur pierre à l'édifice en plantant et entretenant un pied d'arbre devant chez eux et/ou en végétalisant leur façade. Dans ces cas, nous les conseillons notamment sur le type de plantes à mettre en place afin de maximiser la biodiversité.

Au sein de Bruxelles Mobilité, nous remettons des avis sur les permis d'urbanisme d'aménagement des voiries. Nous sommes toujours attentifs à maximiser les zones végétales, permettre à l'eau de trouver son chemin vers la végétation plutôt que vers les égouts. Nous participons aussi activement aux choix des espèces de plantes intéressantes pour tous.

Des aménagements tels que celui du Boulevard de la Woluwe, où les eaux de pluie sont récoltées dans des noues et infiltrées dans le sol au lieu d'être directement envoyées aux égouts, devraient être implantées là où c'est possible. Cette eau est alors disponible pour les arbres et les autres plantations.

Nous avons également mis en place à plusieurs endroits (Avenue de la Liberté, Boulevard de la Woluwe...) lors de la plantation des arbres, un système de sonde tensiométrique avec capteur fournissant quotidiennement les besoins réels des végétaux en eau. Cela permet de limiter les coûts liés aux tâches d'arrosage (frais liés au personnel, réduction des trajets...) et joue un rôle positif dans la santé des plantes, puisqu'un arrosage mieux défini favorise leur enracinement et donc leur croissance.

La gestion des sites propres de tram ballastés a représenté un véritable casse-tête. Nous y avons également arrêté les pulvérisations de produit phyto en 2011. La présence des trams et leur haute fréquence de passage, le ballast constitué de cailloux (qui peuvent être projetés avec des machines), les câblages, les équipements électromécaniques entre les voies, tout cela ne nous permettait pas d'utiliser les méthodes classiques tels que l'eau chaude, le brûleur, la brosse mécanique ou la débroussailleuse classique. Après plusieurs essais de méthodes plus ou moins concluantes, les sites tram sont actuellement entretenus en fauchant les herbes sauvages de nuit.

En collaboration avec la STIB, lors du renouvellement des voies, les sites sont de plus en plus engazonnés, ce qui en facilite la gestion car ils peuvent être simplement tondus. Des essais ont également eu lieu pour y mettre du sedum qui demande encore moins de travail que les sites engazonnés. D'autres tests seront mis en œuvre. Les sites végétalisés sont plus faciles d'entretien, mais surtout ils sont plus esthétiques, ils atténuent le bruit et réduisent les poussières lors du passage des trams.



Philippe Matthis, Directeur Général Adjoint du Port de Bruxelles

Nous tenons tout d'abord à saluer l'étroite collaboration entre le Port de Bruxelles et l'équipe du Plan Nature de Bruxelles Environnement, ainsi qu'avec des ASBL comme Escaut sans Frontières ou Natagora, qui nous sensibilisent sur les enjeux liés à la conservation de la biodiversité et partagent leurs connaissances sur le rôle écologique du Canal et de ses abords, tout en nous proposant des actions concrètes en faveur de la nature.

Notre travail avec Bruxelles Environnement vient d'être concrétisé par la signature par notre conseil d'administration, vendredi dernier (29/11/2019), d'une convention de partenariat régissant les modalités de collaboration entre le Port de Bruxelles et Bruxelles Environnement en matière d'aménagements favorables à la biodiversité.

Ce qui serait utile pour nous, mais aussi pour d'autres parties prenantes, c'est de mettre en place un programme partagé d'inventaire et de lutte contre les espèces invasives. Le domaine du Port de Bruxelles traverse plusieurs communes bruxelloises. Nous devons travailler de concert en matière de lutte contre les espèces invasives et Bruxelles Environnement pourrait, par exemple, mettre en place un « Groupe de travail espèces invasives » afin de coordonner les mesures de lutte entre les différents acteurs concernés.

Emmanuel Malfeyt, Sustainable Economy Manager, Cluster Ecobuild

Nous pourrions partager du temps. En tant qu'intermédiaire, nous rassemblons les gens dans l'espoir de voir se développer des collaborations fructueuses. En réunissant les bonnes personnes pendant un assez long laps de temps, il y a des liens forts qui se créent. L'information doit circuler.

Nous pourrions partager aussi de l'expérience. Les nombreux entrepreneurs, architectes, ingénieurs et autres professionnels du cluster ont tous leurs expériences et know-how qu'ils ont construits au fil des années, en observant les anciens faire. Il faut aller puiser l'information à la source. Ce n'est pas évident car plus il y a d'intervenants dans un projet, plus il est cher d'aller rechercher cette expérience car la part de gâteau de chacun est moindre. Mais les experts bruxellois, appartenant ou non au cluster, ont tous cette expérience nécessaire pour faire évoluer un projet dans le bon sens.

Enfin, nous pourrions partager une vision. Il est primordial d'avoir une vision holistique du projet. Et je parle là de la plus grande à la plus petite échelle possible. Quels seront les possibles effets néfastes de mon projet à l'échelle du quartier, de la région, du pays, voire du monde ? Mais aussi de la plus petite échelle possible : si je me questionne au sujet des matériaux utilisés, suis-je bien au fait de leur composition, une étude approfondie de leur composition chimique a-t-elle été effectuée, etc.



Laura Rebreau, Responsable Environnement de BECI

L'exemplarité des pouvoirs publics en matière d'achats durables est essentielle. Elle permettrait le développement du marché des produits durables, avec, à terme, une certaine diminution des prix. Si les pouvoirs prennent réellement en compte le coût réel des produits et services qu'ils achètent, si le prix affiché n'est plus le principal critère d'achat, alors cela pourrait inciter les entreprises à adopter la même approche. En termes de ce qui pourrait être partagé, je dirais que développer et mettre à disposition de tout un chacun un outil d'analyse du coût du cycle de vie pourrait peut-être encourager les entreprises à mettre en place des politiques d'achats plus durables.

En plus de partager des outils de formations et sensibilisation sur les achats durables, il serait aussi intéressant de partager ceux qui concernent la gestion plus durable des espaces verts privés.

Christophe Soil, Directeur Général de Perspective Brussels

Les missions de perspective.brussels l'amènent à être un interlocuteur incontournable des acteurs du développement régional aux côtés de Bruxelles Environnement. À ce titre, plusieurs éléments semblent pouvoir être renforcés pour augmenter l'impact du Plan Nature, ou des objectifs régionaux en général :

- La définition d'une vision collaborative renforcée durant les processus d'élaboration des plans et programmes. A ce titre, la démarche be.sustainable à laquelle participe activement perspective.brussels constitue un levier pour renforcer et structurer fortement le processus,
- La poursuite et l'actualisation des objectifs régionaux et du PRDD via projecting.brussels et leur concrétisation dans les grands initiatives régionales que sont les PAD, les CRU et le PRAS,
- Le rôle du CRDT gagnerait à être renforcé et valorisé et ainsi permettre la diffusion des consensus et la bonne intégration des priorités au niveau intra-régional,
- L'intégration citoyenne et l'implication de la société civile dans des modalités à définir (mandat donné à Bruxelles Environnement et perspective.brussels) afin de trouver l'optimum en matière d'aménagement, de durabilité et d'acceptabilité,
- En matière de connaissance (et en lien avec le point précédent), la citizen science et les apports académiques, les travaux d'observation (statistiques, observatoire, études de définition) pourraient être rendus plus intelligibles, systématiques et cohérents pour accroître la connaissance et faciliter la décision politique.



Laurent Van Yck, d'Eurogreen

Ce qui pourrait être amélioré, pour plus d'efficacité, c'est la collaboration entre les différentes administrations, notamment la méthodologie de travail, avec un objectif commun en ligne de mire.

Senne Van Dyck, Ingénieur chez Krinkels

Pour nous, le partage de notre expérience concernant l'entretien des espaces verts avec les concepteurs des nouveaux espaces publics (et privés) serait un plus pour créer des espaces mieux adaptés aux techniques alternatives.

EN BREF

Qu'est-ce qui pourrait être partagé, avec quels partenaires, pour avoir un effet démultiplicateur?

- De l'expérience
 - › Démonstration par l'exemple / l'exemplarité (sortir du "on a toujours fait comme ça") :
 - › Bonnes pratiques
 - › Méthode ; tous types d'acteurs
- Une vision holistique (ex. économie circulaire) et collaborative
- + un programme commun (ex : lutte contre les espèces invasives)
- Des outils : analyse du coût du cycle de vie, formation, gestion durable de espaces verts privés

Concrètement :

- Des rencontres générales ou spécifiques
- Une /des plateforme(s) d'échanges (cf. Réseau des acheteurs publics durables)
- Des plans généraux (PAD, PRAS...) et sectoriel ciblés (Plan Local d'Action pour la Gestion Énergétique)



3. À L'AVENIR, DE QUOI AURAIS-JE BESOIN POUR AGIR PLUS EFFICACEMENT DANS MON ORGANISATION ET BOOSTER LES ENJEUX NATURE OU ZERO PESTICIDE?

Virginie Crabbe, Coordinatrice des projets biodiversité, CITYDEV

De temps ! Donc de ressources humaines. En effet, le meilleur des plans ou cahiers des charges, s'il n'est pas accompagné d'un suivi sur le terrain, présentera des distorsions dans la réalisation. Il faut du temps pour suivre les travailleurs, particulièrement ceux des sous-traitants, et leur expliquer (par formation et sensibilisation) tout l'intérêt de réaliser le travail comme il est exigé dans le cahier des charges. Il faut également du temps pour suivre l'évolution des réalisations sur le terrain, faire des relevés, des photos, et ramener en interne des preuves de résultats positifs pour la flore, la faune, la gestion de l'eau...

Etienne Duquenne, Administrateur de Nos Pilifs

Il est impératif de mieux former et sensibiliser les concepteurs, aménageurs et gestionnaires en matière d'espaces verts plus durables. Booster efficacement les enjeux nature à Bruxelles implique de reconsidérer les fonctions liées à la ville, principalement en matière de mobilité, densification du bâti, imperméabilisation des sols... La législation impose le 0 pesticide, c'est une bonne chose même si elle n'est pas comprise par tous. Il faut donc persévérer dans la sensibilisation du grand public et des professionnels. C'est d'autant plus important que d'autres aspects fondamentaux (techniques favorisant la vie du sol, rôle du végétal en ville et services écosystémiques, cycles naturels...) doivent y être associés. Nous consacrons pas mal de temps à cette sensibilisation, mais nos moyens sont limités.

Hugues Kempeneers, Manager of CCBC, la Confédération de la Construction

De temps !

Sophie Lambrighs, COO of Eaglestone

Une information condensée (type folder « Le zéro pesticide pour les nuls ») qui permette au promoteur d'intégrer cela dans le contrat de l'architecte-paysagiste.



Yves Lemmens, Directeur Général de la SLRB

Il paraît nécessaire de définir une stratégie à l'échelle de la Région dans laquelle inscrire les espaces (ou)verts des logements sociaux afin de développer leur potentiel, en partenariat avec Bruxelles Environnement et différents acteurs comme Urban, Perspective, les communes... Des partenariats pourraient être développés entre ces acteurs pour le cofinancement d'aménagements paysagers, pour la sensibilisation des habitants à la biodiversité et la formation des personnes chargées de l'entretien.

Vincianne Lerate, Directrice a.i. de Bruxelles Mobilité

Le plus important : poursuivre la communication vers les habitants. Elle est essentielle pour leur permettre de considérer les plantes qui poussent entre les joints des trottoirs comme quelque chose de naturel, pour pouvoir ensuite mieux les accepter.

Continuer l'énorme travail en cours de support participatif avec les habitants, et l'aide de Bruxelles Environnement.

Continuer à soutenir les demandes des habitants et associations pour l'entretien des plantations dans leur rue, les composts collectifs, ... en collaboration avec les communes.

Assurer une veille scientifique sur les différentes techniques d'entretien et types de plantations est indispensable.

Poursuivre le réseautage avec les partenaires nationaux et internationaux.

Philippe Matthis, Directeur Général Adjoint du Port de Bruxelles

En 2020, nous allons réaliser un inventaire détaillé et actualisé des espaces végétalisés gérés par le Port de Bruxelles. Sur base de cet inventaire, nous allons nous doter d'un plan de gestion différenciée sur l'ensemble du domaine géré par le Port. L'objectif étant d'améliorer encore nos pratiques en matière de gestion écologique, mais également d'identifier les différents types d'aménagement que nous pouvons mettre en œuvre afin de préserver et favoriser la biodiversité. Ces aménagements porteront à la fois sur les espaces végétalisés (extension des zones de fauchages tardifs, prairies fleuries, programme de plantation d'arbres/arbustes...), mais également sur les bâtiments du Port (ex : pose de nichoirs, murs et toitures végétalisées, ...) ainsi que sur le Canal même (îles flottantes et fascines végétalisées...)

La préoccupation relative à la lutte contre les espèces invasives a été intégrée dans les obligations relatives à la gestion des sols pollués et aux mouvements de terre. Le contrôle des terres contaminées par des polluants et les filières de traitement sont clairement réglementées, mais qu'est ce qui est prévu pour le contrôle effectif des terres excavées contaminées par des espèces invasives ? Est-ce que des aides sont prévues pour supporter les surcoûts induits par cette gestion des terres qui, bien qu'exempte de pollution, ne peuvent plus être réutilisées ?

Nos équipes attendent également avec impatience la sortie du référentiel de gestion écologique des espaces verts.



Emmanuel Malfeyt, Sustainable Economy Manager, Cluster Ecobuild

Nous avons besoin d'une législation plus innovante et contraignante. Avec l'introduction du concept passif dans les normes constructives bruxelloises en 2015, le secteur a montré sa capacité à relever avec brio ce genre de défis. Nous n'en sommes pas assez conscients et nous sommes trop humbles : même en Allemagne, le fief du passif, ils ne sont pas capables de construire autant de passif (en quantité et par autant d'acteurs différents) comme nous le sommes. La législation peut être handicapante, mais elle peut aussi pousser un secteur pour qu'il évolue et prenne en compte les grands défis d'aujourd'hui.

Nous avons également besoin de plus de moyens. Non pas seulement pour mon organisation, mais surtout pour les ouvriers, pour les architectes, pour les consultants, pour les maîtres d'œuvre et pour les clients finaux. Des bâtiments plus respectueux, plus performants coûtent forcément plus cher. Il y a une limite qui a été atteinte dans l'optimisation des coûts, qui a permis de construire des bâtiments passifs au même coût que des bâtiments traditionnels. Beaucoup de consultants qui arrivent en dernière ligne en souffrent très fort aujourd'hui. Des nouvelles solutions doivent être et seront apportées. Enfin, il nous faut de nouveaux moyens : nouveaux business modèles, nouveaux montages financiers avec une vision sur le long terme, nouvelles aides financières, nouvelles taxes (carbones) – pollueur payeur.

Laura Rebreau, Responsable Environnement de BECI

Des outils simples et ludiques pour impliquer le personnel pourraient peut-être aider. Ce qui aiderait certainement, ce serait des jardiniers formés à une gestion différente des espaces verts, qui proposent des espèces locales, adaptées au contexte urbain et qui soient réellement capables d'aider les clients à faire les bons choix dans l'aménagement de leurs espaces pour favoriser la biodiversité. Pour le moment, très peu d'acteurs proposent ce genre de choses et les coûts et les temps d'attente sont souvent prohibitifs.

Christophe Soil, Directeur Général de Perspective Brussels

Perspective.brussels doit continuer à faire vivre et augmenter les collaborations étroites avec Bruxelles Environnement. Il faut développer une vision holistique et pertinente sur les questions de nature en ville (en les mettant en perspective avec les autres enjeux régionaux de densification, d'essor économique, de mobilité apaisée, de qualité de vie pour tous les habitants et usagers, d'exemplarité). La sensibilisation des acteurs, via les canaux habituels, le BMA et par d'autres médias peut constituer un relais dans l'implémentation des documents de référence. Enfin, il faut une stratégie d'information, communication, participation avec les citoyens qui soit complète, cohérente et conciliante.



Laurent Van Yck, d'Eurogreen

En bref toujours : la collaboration entre administrations, entrepreneurs pour l'élaboration des futurs CSC « plus nature » afin d'apporter notre expertise d'exécutant.

Senne Van Dyck, Ingénieur chez Krinkels

Il faut que les techniques continuent de se développer afin de pouvoir répondre de manière efficace à toutes les situations. Il faut éviter que le coût énergétique ne mette en cause la démarche écologique. Il faut que le marché de l'emploi puisse répondre à la demande. Il faut que les budgets alloués soient suffisants.

EN BREF

À l'avenir, de quoi aurais-je besoin pour agir plus efficacement dans mon organisation et booster les enjeux nature ou zéro pesticide ?

- Une législation plus innovante et contraignante : progrès par l'exigence (ex : défi du passif lancé par les normes de construction en 2015)
- Des nouveaux moyens :
 - › Nouveaux business modèles
 - › Nouveaux montages financiers / partenariats avec une vision sur le long terme
 - › Nouvelles aides financières & nouvelles taxes pollueur payeur
- Des outils de veille scientifique (ex : techniques d'entretien et de plantation) + de statistique et d'observation
- Une réponse du marché de l'emploi avec des travailleurs qualifiés
- Des outils - notamment de l'info concentrée - pour sensibiliser, impliquer et former
 - › Les citoyens – participation
 - › Les travailleurs / professionnels du secteur (de la conception à l'exécution)
 - › Une stratégie commune à l'échelle de la Région

EN BREF

Des priorités transversales :

Besoins

- Coordination / transversalité
- Échange
- Objectivation (état des lieux, atlas...)
- Faire simple
- Financement – moyens et taxes

Leviers et points d'attentions

- Engagement personnel et citoyen
- Cadre contraignant : monter le niveau
- Exemplarité des pratiques, du résultat et de la beauté
- Attention :
 - › au délai
 - › formation & sensibilisation



QUESTIONS & REPONSES

Les échanges lors de la séance de questions/réponses sont repris ici de manière fidèle. La forme de l'oral et le déroulé ont été globalement conservés. Il n'y a donc pas de synthèse, mais un simple compte-rendu du vrac d'interventions. Ces dernières sont rendues anonymes, parce qu'il s'agit de garder une trace du contenu et non un procès-verbal précis.

Il existe un outil peu évoqué : la carte d'évaluation biologique. Quand on construit, on part du logement, puis du quartier durable, et enfin seulement on intègre le vert. Pourquoi ne pas partir de la biodiversité ? Le cas de la friche Josaphat est un bon exemple.

Les plans d'aménagement sont des moments de compromis. Parfois, il y a des besoins contradictoires : un besoin d'espaces verts pour les habitants, pour la biodiversité... Le logement et la préservation de la nature sont en tension, car il faut développer des nouveaux quartiers pour créer du logement. Le souci d'équilibre entre ces dimensions complémentaires se trouve dans le PRDD.

L'état des lieux de la nature en Région de Bruxelles-Capitale est à l'ordre du jour. Certes, la carte d'évaluation biologique n'a jamais été obligatoire, mais c'est un instrument dont on peut s'inspirer. Il est possible de relancer un échange pour la rendre contraignante.

Il y a deux exemples où on a pensé d'abord à la nature et ensuite au logement : au parc de Zavenberg et à la Porte de Ninove.

Un gros débat pour demain sera celui de savoir comment allier démographie et climat. Il faudra engager un travail avec les universités, les associations, les habitants, les constructeurs, afin de croiser l'horizontal des sols et le vertical des toits.

Avec Bruxelles Environnement, Citydev a par exemple un projet pour systématiser les abris favorables à la faune. Quand il y a des arbitrages, on ne peut pas contenter tout le monde.

Quelque chose est-il prévu concernant la lutte contre la maladie de Lyme ?

Il y a un suivi national et, s'il y a un risque avéré, des mesures sont prévues. Mais la meilleure prévention reste de viser à avoir des écosystèmes en équilibre, capables d'exercer une régulation sur les populations des vecteurs de la maladie.



Une vision ambitieuse, forte et transversale fait défaut. Les collectivités innovantes en matière d'accueil de la nature peuvent compter sur le politique, mais il n'y a pas de stratégie globale. Que peut faire le politique sur cette question de la vision ? Quid des moyens financiers, sachant que les financements structurels ont été réduits lors de la dernière législature ? Qu'est-ce qui est dédié à l'inspection ?

Il faut marquer le pas dans l'ambition. La logique de silo est encore trop présente : énergie, déchets, eau, pesticides... Il en va de même pour l'articulation du Plan Nature avec le Plan Climat. Il faut intégrer la nature dans les plans urbanistiques - 42% des espaces verts sont des jardins privés – et dans les différentes politiques, tout en développant une cohérence dans une stratégie unique de Plan de Résilience de la Région de Bruxelles-Capitale. Il faut un lien vers les maillages bleu et vert.

Quant au financement, la balle est aux représentants du Ministre.

L'inspection, à Bruxelles Environnement comme ailleurs, est par définition un métier discret. En 2012, il n'y avait aucun dossier ouvert ; aujourd'hui, il y en a entre 30 et 40.

L'agroécologie urbaine est métier à inventer. Comment orienter les formations en fonction de profils métiers ?

L'exemple des formations pour le secteur de la construction (bâtiments passifs, voire actifs) pourrait être répliqué pour le Plan Nature.

Tout ce qui concerne la formation est plutôt rigide, mais des contacts sont en cours avec la COCOF.

L'agriculture urbaine devient prioritaire ; elle est présente dans la dernière déclaration gouvernementale. La démographie augmente et les besoins, comme la mobilité, augmentent aussi. Il faut faire attention à ne pas avoir une approche ou un débat unique, mais au contraire une réponse à des besoins multiples. Il faut de la transversalité. Il faut aussi travailler par sites et par quartiers.

Il est important de maintenir ou restaurer les lieux de nidification. Mais y a-t-il un contrôle de la pose des ruches (problème de compétition avec les espèces sauvages) ?

Bruxelles Environnement s'y attèle : un cadastre des ruches est en cours, on travaille avec les universités. On sait déjà qu'il y en a trop dans le centre et près des réserves naturelles. On statuera ensuite. Un permis est exigé à partir de cinq ruches.

On travaille plus largement à connaître l'environnement. Il existe une database de plus de 1 million de données, à jour et accessibles.



Étant donnée l'interdiction des pesticides, pourquoi s'obstiner à mettre du buis quand il y a la pyrale du buis ? Peut-on travailler sur la conception des jardins et éliminer les pratiques absurdes ? Par exemple, pourrait-on garder les feuilles mortes ?

En effet, la guerre semble perdue concernant le buis. Mais il y a un débat, notamment parce que bon nombre de bâtiments sont classés. Cela pose la question de l'articulation du patrimoine et de l'environnement. On arrête de lutter en on verra.

Le travail de cadastre des ruches est important. Il faut cependant relativiser le poids des abeilles domestiques.

La question des feuilles est un sujet à traiter.

Une fois que tous les terrains naturels seront bâtis, on fera quoi ? Ne fait-on pas que reporter le problème de la rénovation ?

Il faut réfléchir à ce qui doit devenir réglementaire ou pas. Il existe des outils, comme le CBS+. Il faut une résilience de la ville. On sait que la fragmentation de l'habitat est la première cause d'effondrement de la biodiversité. Il faut donc réfléchir à la minéralisation de la ville : comment allons-nous déminéraliser ?

Ce n'est pas en règlementant tout qu'on fera l'économie du choix de priorités et l'arbitrage.

Il faut sensibiliser les citoyens, et ce travail est une des missions des associations. Que veulent ces citoyens ? Et quels moyens donne-t-on aux asbl, acteurs de terrain ?

Il faut mener une réflexion sur les financements. Bruxelles Environnement est bien conscient de la réalité des asbl. Une piste à explorer est celle d'un mécanisme de financement structurel, par exemple quinquennal.

Qu'en est-il de la formation du personnel de Bruxelles environnement concernant la fauche ?

Les jardiniers et surveillants sont formés, et le personnel est de plus en plus sensibilisé.

Dans le PAD Herman-Debroux, le volet biodiversité n'est-il pas négligé ?

L'objectif est de supprimer le viaduc Herman-Debroux et de rompre avec la politique de bétonnage des années '60/70.



OUVERTURE POLITIQUE

La participation de Monsieur Alain Maron, Ministre chargé de la Transition climatique, de l'Environnement, de l'Énergie et de la Démocratie participative, avait été annoncée par erreur dans le programme. Il ne lui était malheureusement pas possible d'être présent ce jour-là. Sa représentante, Madame Stéphanie Gautier a d'abord rappelé que la Déclaration de Politique régionale prévoit que le Gouvernement s'engage dans une logique « Zéro pesticide », et mette en place une stratégie de résilience urbaine qui anticipe les conséquences du dérèglement climatique et protège nos biotopes. Cela passe par une politique volontariste de défense et promotion de la nature en ville, qui fait appel aux nature based solutions et qui offre à la nature la possibilité de se développer en ville pour, en retour, bénéficier de toutes ses retombées positives.

Concrètement, cela passe par la mise en place d'une nouvelle gouvernance climatique préconisant que toute décision soit dorénavant analysée à l'aune, non seulement de son efficacité budgétaire, mais aussi de son impact sur le climat. Cette gouvernance implique de poursuivre la concertation de tous les acteurs - privés, publics, académiques, citoyens...- pour co-construire les plans d'actions.

La représentante du Ministre a pris bonne note des différents points d'attention soulevés par les parties prenantes présentes, à savoir :

- insister sur cette idée de la nature en ville comme à la fois un espace à disposition de la population et comme un espace porteur de biodiversité ;
- la nécessité d'améliorer la gestion écologique des espaces verts privés, prenant également en compte son coût ;
- la volonté de continuer à conscientiser et rapprocher les citoyens de la Nature, et à sa beauté en particulier ;
- un besoin de formation à la biodiversité pour les professionnels du secteur ;
- la demande de renforcer le partenariat privé – public sur ces enjeux ;
- la nécessité de rendre compatibles les divers objectifs de tous les acteurs de la Région, le besoin d'une plus grande transversalité entre politiques publiques et d'une intégration des différents plans régionaux ;
- l'intérêt de pouvoir montrer des projets exemplaires existants et de donner l'occasion d'expérimenter, afin de permettre aux différents secteurs d'évoluer.

À propos de la question du financement, la représentante du Ministre indique que, d'une part, le contexte budgétaire est très compliqué et que, d'autre part, la volonté du cabinet est de soutenir et compter sur les acteurs de terrains.



ET SI ON ESSAYAIT ?

Au terme de cette matinée qui a réuni plus de 150 personnes, les informations présentées, les propositions faites et les échanges permettent de dégager deux enseignements principaux.

D'abord, il faut aller plus loin et plus vite pour protéger la biodiversité à Bruxelles.

Le Plan Nature et le Plan régional de Réduction des Pesticides sont des outils nécessaires. L'évaluation de leur impact prouve qu'ils ont permis d'orienter et de mesurer de réels progrès. Mais on voit aussi que ces progrès sont inégaux, parfois trop lents, et que les plans sont encore trop complexes. Or, on a besoin d'aller à l'essentiel.

Ensuite, une nette volonté d'agir était partagée par les participants.

On l'a perçue à la tonalité des échanges, à des souhaits précis, comme celui d'un référentiel de gestion écologique des espaces verts, ou à la signature d'une charte par plusieurs organisations.

Plus encore peut-être, cette volonté est perceptible dans les évaluations fournies par les participants. Une soixantaine d'entre eux ont donné un avis sur la matinée. L'intérêt des présentations et l'intérêt global est estimé à un peu plus de 70%. Mais le retour sur l'intérêt des tables rondes et sur le niveau des engagements est nettement plus sévère, avec seulement 50% de satisfaction. Les réponses aux questions ouvertes vont dans un même sens critique : pas assez de concret, pas assez de participation ni d'engagement, notamment des responsables politiques dont l'absence est plusieurs fois soulignée.

Ces limites et objections sont en fait une réelle opportunité : elles témoignent d'une ambition, qui est le meilleur des carburants pour avancer.

Concrètement, pourquoi ne pas imaginer l'organisation d'**Assises de la biodiversité à Bruxelles** en 2020 ?

L'objectif de la manifestation serait de préciser les priorités et moyens d'action pour les prochaines années. Le résultat visé serait la formulation d'un nouveau plan quinquennal pour la biodiversité (2021-2025). Un plan resserré, réaliste, ambitieux dans ses objectifs et innovant dans ses outils : cinq à dix priorités + l'esquisse d'un programme général avec des projets-clés, indicateurs, moyens, responsabilités, système d'évaluation et agenda.

De telles assises pourraient se déployer sur une période de plusieurs mois, suivant un dispositif qui permettrait tout à la fois un travail rigoureux (un comité de pilotage avec des scientifiques), concret (des groupes de travail sur des sujets précis) et participatif (des journées ouvertes et un processus de consultation citoyenne).

En nous inspirant d'exemples réussis dans d'autres grandes villes, en unissant les ressources et les énergies des acteurs associatifs, économiques, académiques, politiques et administratifs, en permettant l'implication de chacun dans le devenir de sa ville, pourquoi ne réussirions-nous pas à faire de Bruxelles un endroit où les humains et la nature s'accordent ?

Et si on essayait...





**bruxelles
environnement**
.brussels 

02 775 75 75 · WWW.ENVIRONNEMENT.BRUSSELS

